



L'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY AUGMENTE LA RÉSILIENCE DE SES FORETS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (43)

Alors que près du tiers du territoire de l'agglomération du Puy-en-Velay est boisé et que la filière forêt-bois est primordiale dans l'économie locale, les problèmes sanitaires - pathologiques et entomologiques – de la forêt s'accroissent. Le gui prend la place du feuillage du sapin, les chenilles processionnaires remontent du sud vers le nord... Même le pin sylvestre, espèce emblématique, connaît un taux de mortalité important, affaibli par les conditions climatiques.

CONTEXTE

> Territoire

En plein centre de la Haute-Loire, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay couvre une surface 130.000 ha. Elle compte 73 communes et 82.000 habitants. C'est une agglomération plus urbaine au sud qu'au nord, avec un bassin de population important et de grands espaces agricoles céréaliers. Au nord du territoire, principalement composé de grands massifs boisés, la forêt prend peu à peu le pas sur l'agriculture, assurée par quelques exploitations de polyculture-élevage. L'altitude varie de 550 m au sud, dans le bassin de la Loire, à 1255 m au nord, sur les plateaux de La Chaise-Dieu et Craponne-sur-Arzon.

> La collectivité et son projet de territoire durable

La valorisation de la ressource en bois locale est l'un des grands enjeux du développement économique, et figure notamment dans le projet de Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la collectivité. En 2017, celle-ci a créé un service pour accompagner les acteurs de la filière forestière et agit auprès des communes et des professionnels pour le développement de la filière forêt-bois. En partenariat avec le Parc naturel régional du Livradois Forez, elle a ainsi engagé, l'association Sylv'acctes, une interface de financement entre les entreprises/les collectivités soucieuses de leurs impacts climatiques et environnementaux et des forestiers qui s'engagent dans une gestion vertueuse de leur forêt. A noter que sur le territoire de l'agglomération, comme sur l'ensemble du département, la parcelle forestière moyenne est très fortement privée et de très petite taille : 1,90 ha / propriétaire.

FICHE ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



LE PROJET EN BREF

> La forêt, fortement représentée sur le territoire, subit les effets du changement climatique : on observe un dépérissement survenu suite aux périodes de sécheresse répétées et aux attaques parasitaires, qui affaiblissent les arbres. Aussi, à travers le programme Sylv'acctes, en particulier, l'agglomération entend accompagner les propriétaires publics et privés vers de nouvelles pratiques forestières raisonnées, visant une meilleure résilience de la forêt face aux aléas et changements.

> Objectifs et enjeux de la démarche

La collectivité sensibilise les propriétaires à la gestion durable et à l'adaptabilité des peuplements. Celle-ci passe par le mélange d'essences et de structures (différents stades de végétation : arbustive, arborée) qui permet à un peuplement de mieux réagir face au changement climatique. Dans le cadre de l'arboretum de Charvols, l'agglomération suit notamment l'expérimentation de 97 essences potentiellement adaptées au territoire. La mise en œuvre de dessertes forestières sur le territoire permet par ailleurs d'accéder facilement aux massifs forestiers afin de mettre en œuvre une gestion durable, de réagir rapidement face aux attaques parasitaires mais également en cas d'incendies. Enfin, elle travaille sur la valorisation locale de la filière bois matériaux et énergie bois à travers un travail en réseau qui vise à diminuer l'empreinte carbone de la collectivité.

L'agglomération s'appuie sur l'action de Sylv'acctes qui mène une stratégie d'intervention autour de 3 principaux axes :

- Acquisition ou maintien de la structure irrégulière et du mélange d'essences sur les **sapinières et sapinières hêtraies** ;
- Maintien ou acquisition du mélange d'essences et accompagnement vers la régénération naturelle sur les **futaies résineuses artificielles** ;
- Amélioration et renouvellement des peuplements par un accompagnement des dynamiques naturelles **sur les chênaies**.

A travers le dispositif Sylv'acctes, la collectivité entend aider le financement d'actions forestières qui ont systématiquement un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages. Après une concertation locale mobilisant les collectivités locales, les associations de protection de la nature, les usagers et les forestiers, l'objectif est d'identifier les urgences sylvicoles et les actions à mener pour que les forêts continuent de générer leurs effets positifs (puits de carbone, biodiversité, production de bois, qualité de l'eau...) au-delà des changements climatiques.

©Agglomération du Puy-en-Velay

> Point d'étape à mi-2020

Après une réunion à laquelle ont été invités les propriétaires de plus de 3,5 ha de forêt (soit 1500 personnes), 170 d'entre eux ont eu l'occasion d'y participer et de connaître le dispositif Sylv'acctes. Aujourd'hui, les propriétaires qui, réunis, représentent un peu plus de 28 ha au total, ont sollicité ce dispositif sur le territoire commun entre le PNR Livradois-Forez et la CAPEV. Sur 5 communes différentes, plus de 29 000 € de travaux et environ 18 000 € d'aides ont été accordés pour acquérir un mélange d'essences et une régénération naturelle sur des futaies régulières résineuses ou pour le maintien de la structure irrégulière dans des sapinières.

Les acteurs impliqués

- L'Agglomération du Puy-en-Velay
- L'association Sylv'acctes
- Les municipalités
- Les propriétaires forestiers
- Les professionnels (amont / aval)
- Le PNR du Livradois-Forez
- Le CRPF
- L'ONF
- La Chambre d'agriculture
- Filbois Auvergne-Rhône-Alpes
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Les Communes Forestières
- Le Centre d'étude technique environnemental et forestier
- Le Syndicat des propriétaires forestiers de Haute-Loire

Pour en savoir plus...

Voir aussi : <https://sylvacctes.org/>

Sources et contacts

Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay

16, place de la Libération - B.P.50085
43003 Le Puy-en-Velay

Maxime Estrade,

chargé de mission Développement économique / Filière Forêt – Bois
maxime.estrade@lepuyenvelay.fr
Tél. 06 72 68 31 67

Fiche réalisée par



Avec le soutien de

